

Master | Contrat d'apprentissage |
RNCP 38166

Master 2 Droit Public - Parcours Droit Sanitaire et Social (M2_DSS)

PRÉSENTATION

► Présentation de la formation

Ce master vise, dans un premier temps, à :

- Assurer aux étudiants un renforcement de la spécialisation, principalement dans le domaine du droit public qu'ils ont pu commencer à acquérir en licence via le choix des options et des combinaisons de travaux dirigés ;
- Offrir aux étudiants la possibilité de donner à leur formation une tonalité plus proche soit du monde économique soit du monde administratif.

Puis, à :

- Permettre aux étudiants d'appréhender et de maîtriser l'environnement juridique global des champs sanitaire, social ou médico-social afin de pouvoir prendre en charge des fonctions d'encadrement, de direction ou de conseil (secteurs public, privé à but non lucratif comme privé à but lucratif) ;
- Préparer celles et ceux qui le souhaitent aux concours de l'administration sanitaire et sociale : EHESP (DH, D3S, IASS, AAH) et/ou EN3S.

► Objectifs de la formation

A l'issue du M2 Droit Sanitaire et Social les apprentis seront en mesure de :

- Produire et présenter une analyse issue de textes juridiques
- Contrôler une conformité juridique, proposer des ajustements
- Répondre ou concevoir un appel d'offre
- Utiliser ses connaissances pour conseiller et résoudre des situations de litiges
- Rédiger des actes et procédures juridiques
- Réaliser des montages juridiques complexes
- Développer et maintenir des réseaux juridiques et interministériels

► Métiers visés

Secteur public ou secteur privé couvrant le domaine sanitaire et social.

- Avocat spécialisé dans le droit des secteurs social, médico-social et sanitaire, etc.
- Juriste dans les administrations sociales et sanitaires déconcentrées

- Responsable des services sociaux - Conseiller juridique d'associations - Directeur d'établissements sociaux et médico-sociaux ou services du secteur du secteur sanitaire

► Rythme d'alternance

Les cours ont lieu le lundi, le mardi et une semaine sur deux le mercredi. Le reste du temps est passé en entreprise.

► Dates de la formation et volume horaire

1 ère année : > (440 heures)

2 ème année : > (0 heures)

3 ème année : > (0 heures)Durée : 1 an

Nombre d'heures : 440h

ADMISSION

► Conditions d'admission

Pré-requis :

Niveau d'entrée

Bac + 4

► Modalités de candidature

Sélection sur dossier.

L'autorisation d'inscription est accordée par le président de l'université, sur proposition du responsable de la formation, après examen du dossier déposé par l'étudiant et entretien avec celui-ci.

CONTACTS

► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Héloïse AVERLAN

contact@formasup-paris.com

Soumia EL MALLOULI

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



PROGRAMME

► Code RNCP 38166

► Direction et équipe pédagogique

Le master Droit sanitaire et social forme des juristes spécialistes maîtrisant des savoirs mais aussi des savoir-faire techniques nécessaires à la vie professionnelle. Les titulaires du diplôme sont capables d'exercer tous les types d'activité auxquels le professionnel spécialiste en droit sanitaire et social est susceptible d'être confronté.

Direction de la formation :

APOLLIS Benoît, maître de conférences à l'université Paris-Panthéon-Assas.

Titulaires

APOLLIS Benoît, Maître de conférences à l'université Paris-Panthéon-Assas

BRECHAT Pierre-Henri, Professeur à l'EHESP

DEFFAIRI Meryem, Maître de conférence à l'université Paris-Panthéon-Assas

DUFOUR Anne-Claire, Maître de conférence à l'université de Nantes

MOREAU Marie-Laure, Maître de conférence à l'université Paris-Panthéon-Assas

PERROUD Thomas, Professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

ROGEZ Yvonne-Marie, Maître de conférence à l'université Paris-Panthéon-Assas

ZACHARIE Clémence, Maître de conférence à l'université Paris XII

Professionnels

CORMIER Maxence, Avocat au barreau de Paris

COUVERT-LEROY Thierry, Délégué national enfance famille Croix Rouge

FERRAS Benjamin, Inspecteur IGAS

GEORGES (SAGE) Catherine, Expert comptable LEO JEGARD ET ASSOCIES

GRITTON Anne-Claude, Directeur d'hôpital de Valenciennes

JAAFAR Delphine, Avocat à la Cour, cabinet Vatie

LE CORRE Delphine, Avocat à la Cour

LHUILIER Floriane, Juriste à l'institut pasteur

MORO François, directeur général adjoint FEHAP

SA Sorithi, Direceteur adjoint EHPAD

VANDENDRIS Margaux, Adjointe au responsable de service juridique du Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (GRADeS) d'Ile-de-France

VINSONNEAU Arnaud, CONSEIL ACCOMPAGNEMENT

Volume horaire
session -1
année 1



Programme détaillé de la formation

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Droit de la protection sociale | 45h |
| Droit de la santé : principes généraux | 55h |
| Droits sanitaires et sociaux fondamentaux | 30h |
| Contentieux sanitaire et social | 25h |
| Anglais | 25h |
| La planification des secteurs sanitaire, social et médico-social | 25h |
| La gestion des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux | 50h |
| Les relations avec les usagers et les acteurs du système | 75h |
| Le statut et la responsabilité des personnels et établissements de santé, sociaux et médico-sociaux | 45h |
| Conférences (méthode, actualité et métiers) | 30h |
| Voyage d'étude | 35h |

► Modalités pédagogiques

- Cours
- Séminaire
- Séjour d'études

- Conduite de projets

► Contrôle des connaissances

Toutes les matières font l'objet d'une évaluation :

- 2 épreuves terminales écrites de 3 heures
- les autres matières sont sanctionné soit par du contrôle continu soit par une évaluation écrite ou orales.

Soutenance d'un mémoire devant un jury.

► Diplôme délivré

Diplôme national de niveau 7 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, délivré par l'Université Paris-Panthéon-Assas.

COMPÉTENCES

- gérer un établissement ou un service du secteur sanitaire ;
- gérer un établissement ou un service du secteur social et médico-social ;
- conseiller une association ou une entreprise oeuvrant dans les secteurs sanitaire, social et médico-social ;
- élaborer des projets de création ou d'extension d'établissements et de services dans les secteurs sanitaire, social et médico-social ;
- participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des règles en vigueur dans les secteurs sanitaire, social et médico-social (au sein de l'administration centrale ou locale ou d'une instance administrative autre) ;
- rédiger des consultations en matière de droit sanitaire et social.

► Usages avancés et spécialisés des outils numériques

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention.
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine.

► Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale.
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines.

► Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère.

► Appui à la transformation en contexte professionnel

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe.
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en oeuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.